

FINALE Coupe de France de Paracyclisme - Evires 2026

FFH - Catégories Solo, Tandem, Handbike, Tricycle

Samedi 12 et dimanche 13 Septembre 2026



PROGRAMME PREVISIONNEL

L'Etoile Sportive de Seynod vous propose un Tour du Lac d'Annecy collectif le Vendredi 11 Septembre à 14h (Voir directement avec Thierry 07 66 04 74 75).

Samedi 12 Septembre 2026 - MATIN

10h00 à 11h30	Commission de classification (sur inscription et convocation) Permanence, salle des associations à Evires
11h45	Réunion technique avec les commissaires, les officiels et le comité d'organisation
12h à 14h	Contrôle licences, couleur casque (dominante obligatoire par catégorie), remise des dossards pour toutes les catégories.

Samedi 12 Septembre 2026 - APRES MIDI

Course en ligne

14h00	Fermeture du parcours - accès interdit
14h30	Départ des Handbikes et Tricycles : 10 tours de 3.8 kms soit 38 kms
16h30	Départ des Solos C1/C2/C3/C4/C5/sourds/NE/Tandems : 16 tours de 3.8 kms soit 60.8 kms
18h00	Remise des prix

Dimanche 13 Septembre 2026 - MATIN

Contre la Montre

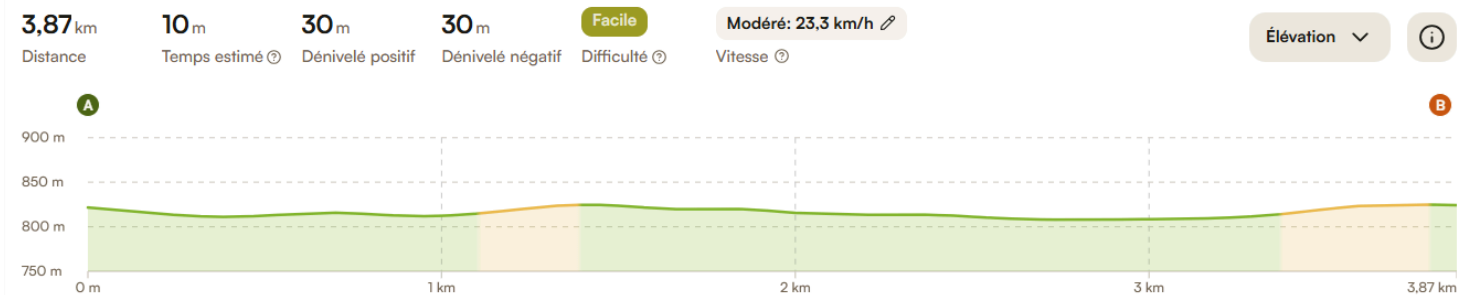
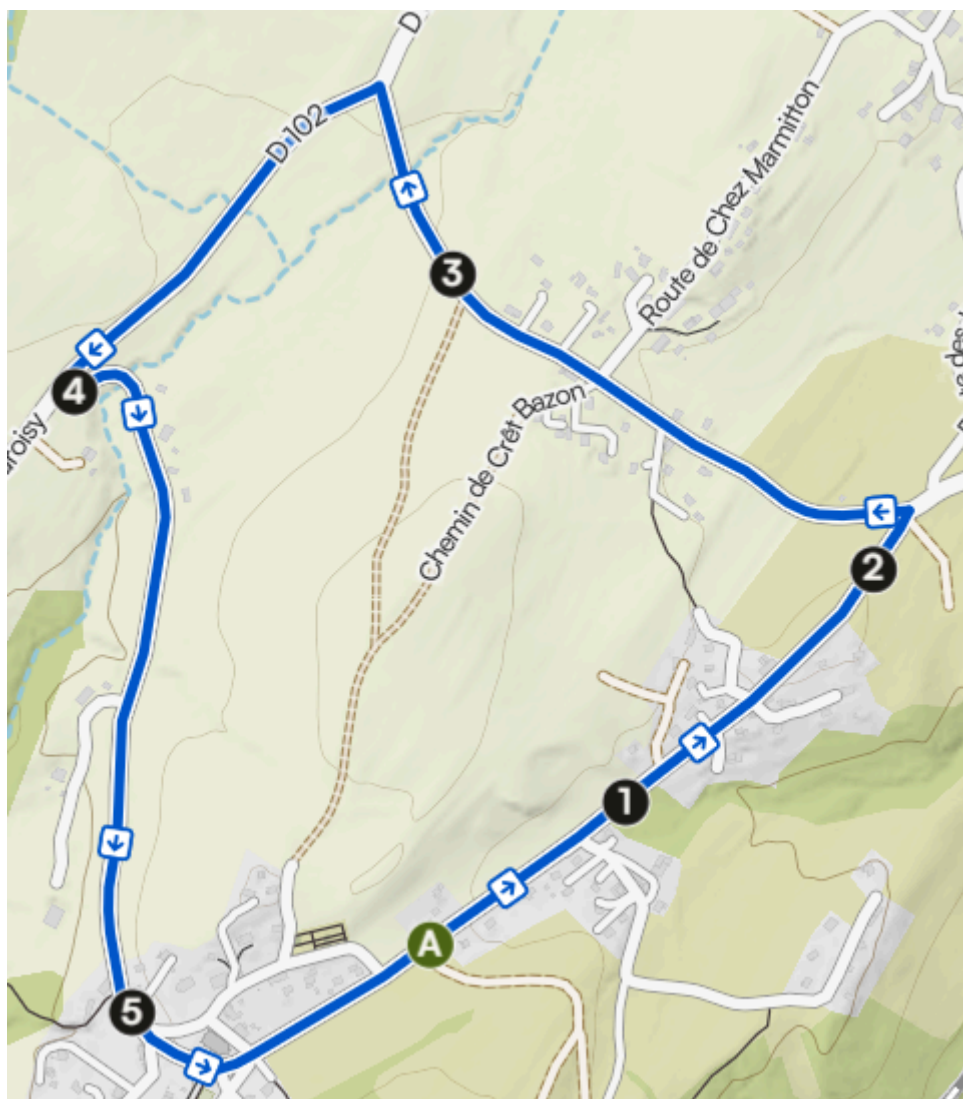
10h30	Départ du premier coureur FFH 2 tours de 5.5 kms soit 11 kms
12h00	Arrivée du dernier coureur FFH
13h00	Remise des prix

PARCOURS

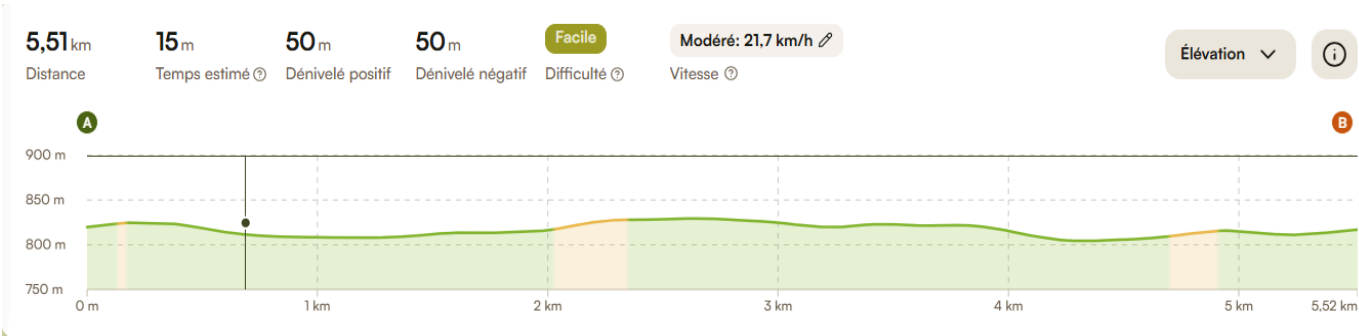
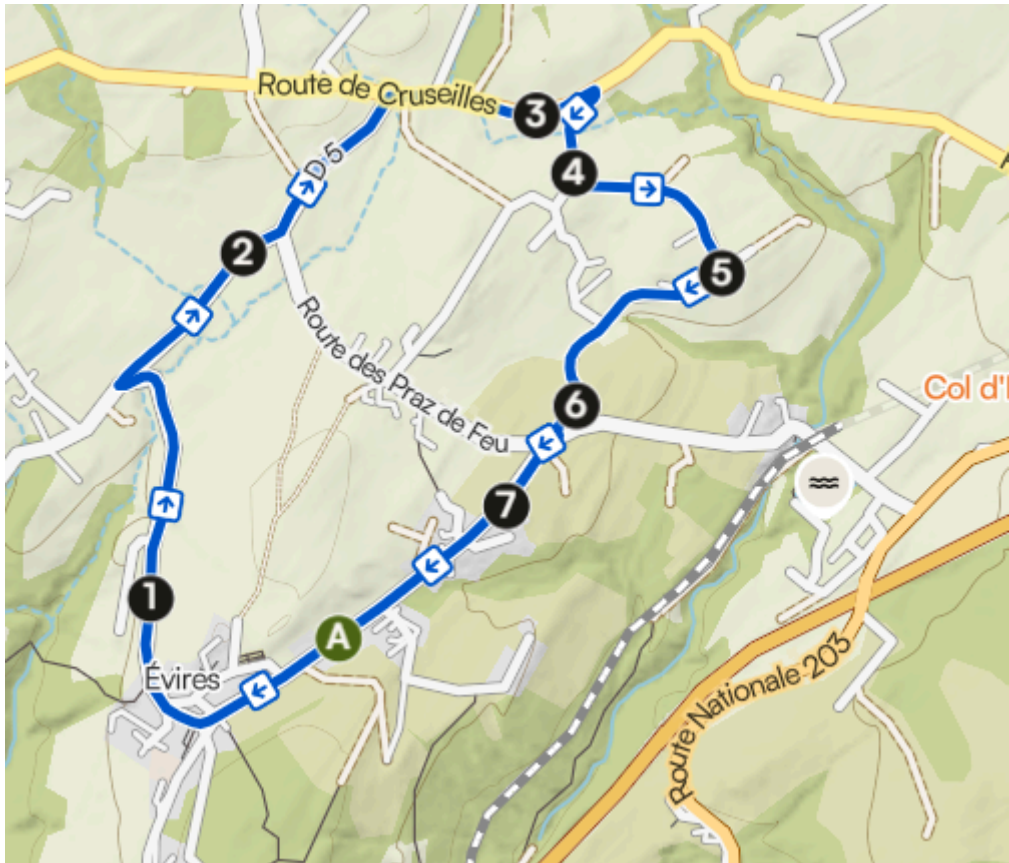
L'épreuve par étape sera organisée sur 2 circuits différents situés sur la commune d'**Evires (74570)**, au cœur du pays de Fillière.

Les départs s'effectuent Place de la Mairie.

- **La course en ligne** : circuit de 3.8 kms x 16 tours → Sens **inverse** des aiguilles d'une montre



- **Le contre la montre** : circuit de 5.5 kms x 2 tours → Sens des aiguilles d’une montre



RÈGLEMENT

Le règlement appliqué lors des épreuves sera celui de l'UCI (Union Cycliste Internationale), de l'IPC (Comité International Paralympique) et de la Fédération Française Handisport. Le classement se fera sur les 2 épreuves avec un système de points.

Rappels particuliers :

La licence compétition est obligatoire. Elle devra être présentée lors du retrait des dossards

Sur les épreuves en ligne, les sportifs devront obligatoirement porter un casque avec une couleur dominante définie en fonction de leur classe sportive :

Il pourra être procédé à un regroupement de classes avec factorisation des temps sur l'épreuve du contre la montre. Les facteurs de temps appliqués seront ceux définis par l'UCI.

La décision d'un regroupement de classe sera prise à l'issue du retrait des dossards de tous les participants le vendredi. La décision sera communiquée lors de la réunion technique d'information programmée le vendredi 11 septembre 2026 à 18h30.

Division B

B	Hommes	100.00 %	
B	Femmes	88.06 %	100.00 %

Division C

C5	Hommes	100.00 %									
C4	Hommes	98.12 %	100.00 %								
C3	Hommes	92.77 %	94.55 %	100.00 %							
C2	Hommes	89.56 %	91.28 %	96.54 %	100.00 %						
C5	Femmes	88.06 %	89.75 %	94.92 %	98.33 %	100.00 %					
C4	Femmes	86.40 %	88.06 %	93.14 %	96.48 %	98.12 %	100.00 %				
C1	Hommes	85.12 %	86.75 %	91.75 %	95.04 %	96.66 %	98.51 %	100.00 %			
C3	Femmes	81.69 %	83.26 %	88.06 %	91.22 %	92.77 %	94.55 %	95.97 %	100.00 %		
C2	Femmes	78.87 %	80.38 %	85.01 %	88.06 %	89.56 %	91.28 %	92.65 %	96.54 %	100.00 %	
C1	Femmes	74.96 %	76.39 %	80.80 %	83.69 %	85.12 %	86.75 %	88.06 %	91.75 %	95.04 %	100.00 %

Division H

H5	Hommes	100.00 %									
H4	Hommes	100.00 %	100.00 %								
H3	Hommes	97.69 %	97.69 %	100.00 %							
H5	Femmes	88.06 %	88.06 %	90.14 %	100.00 %						
H4	Femmes	88.06 %	88.06 %	90.14 %	100.00 %	100.00 %					
H3	Femmes	86.03 %	86.03 %	88.06 %	97.69 %	97.69 %	100.00 %				
H2	Hommes	82.83 %	82.83 %	84.79 %	94.06 %	94.06 %	96.29 %	100.00 %			
H2	Femmes	72.94 %	72.94 %	74.66 %	82.83 %	82.83 %	84.79 %	88.06 %	100.00 %		
H1	Hommes	57.43 %	57.43 %	58.79 %	65.22 %	65.22 %	66.76 %	69.33 %	78.74 %	100.00 %	
H1	Femmes	50.57 %	50.57 %	51.77 %	57.43 %	57.43 %	58.79 %	61.06 %	69.33 %	88.06 %	100.00 %

Division T

T2	Hommes	100.00 %
T2	Femmes	88.06 % 100.00 %
T1	Hommes	82.35 % 93.52 % 100.00 %
T1	Femmes	72.52 % 82.35 % 88.06 % 100.00 %

CLASSIFICATION

Une séance de classification sera mise en place le vendredi après-midi, de 18h à 20h, en fonction du nombre de demandes de classification. Prendre RDV sur le site du paracyclisme. Si le nombre de compétiteurs et/compétitrices est important, des séances de classification pourraient être organisées le samedi à partir de 9h00

ENGAGEMENTS

Les compétiteurs doivent être engagés par leur club, officiellement affilié à la Fédération Française Handisport.

La licence FFH compétition 2026-2027 devra être présentée aux arbitres lors de la remise des dossards.

ATTENTION : changement de licence au 1^{er} septembre 2026.

Pour les inscriptions, envoyer l'inscription par mail à

esseynodcyclisme74@gamil.com

Les renseignements :

- Nom et prénom du coureur et de son pilote
- Club
- Catégorie sportive

- Coordonnées : téléphone et mail

La clôture officielle des engagements est fixée au **mercredi 9 septembre 2026, délai de rigueur**. Le montant est de 30 € par compétiteur pour l'ensemble du week-end. Une seule inscription pour les tandems. Inscription sur place possible (+10 euros). Paiement de l'inscription sur place. Toute inscription engagera des droits d'inscription selon le règlement sportif du paracyclisme 2026.

RÉCOMPENSES

Cadeaux de bienvenue à tous les participants.
Toutes les classes sportives seront récompensées.
Trophée remis à l'équipe présentant le plus de coureurs.

GÉNÉRAL

Le local prévu pour un éventuel contrôle anti-dopage sera la salle des associations à Evires

Une buvette sera à votre disposition.

La restauration est à la charge des participants.
Possible de réserver à l'Auberge d'Evires : 5 place de la Mairie, 74 570 Evires. 04 50 67 79 48

CONTACTS

Thierry MAUPIN : 07 66 04 74 75

tmaupin807469@gmail.com

esseynodcyclisme74@gmail.com